

Laguiole, le 17 septembre 2012



**Monsieur François Hollande**  
Président de la République  
Palais de l'Elysée  
55, Rue du Faubourg Saint-Honoré  
75008 - PARIS -

Monsieur le Président,

**Situation inique, le nom d'une commune de France appartient désormais à une entreprise privée qui fait fabriquer ses produits dits " locaux " en Chine !**

**Pour la première fois dans l'histoire de France, un élu local et ses concitoyens seraient-ils dans l'obligation de se séparer du nom de leur commune ?**

**En cette 29ème édition des Journées du Patrimoine, les noms de nos villes et villages peuvent devenir propriétés de groupes industriels, de la grande distribution ou d'ailleurs, tant français qu'étrangers !**

En rejetant par un jugement du 13 septembre dernier les demandes de la Commune de LAGUIOLE à l'encontre des sociétés LAGUIOLE S.A, LAGUIOLE LICENCES SAS, son dirigeant Monsieur Gilbert SZAJNER, Monsieur Louis SZAJNER et 10 licenciés de marques "Laguiole", le Tribunal de Grande Instance de Paris a décapité plusieurs siècles de ruralité.

La Commune de LAGUIOLE avait dénoncé devant le Tribunal l'utilisation trompeuse du nom "LAGUIOLE" par ces derniers pour la commercialisation de nombreuses gammes de produits Laguiole fabriqués pour la plupart en Asie.

**Le Tribunal de Grande Instance de Paris retient que le nom "Laguiole" correspond à un terme devenu générique pour désigner un couteau, fabriqué non exclusivement sur son territoire, et, en conséquence, prive la Commune et les concitoyens laguiolais du droit de revendiquer un quelconque lien avec ce nom.**

Si le nom d'une collectivité territoriale doit permettre le développement de l'économie locale grâce à l'utilisation commerciale que pourraient en faire ses administrés, la décision du Tribunal de Grande Instance de Paris les prive du droit d'exploiter sous le nom "LAGUIOLE" toutes gammes de produits en lien avec leurs activités économiques (restauration et hôtellerie, produits de bouche, arts de la table, de la cuisine et de la maison...).

.../...

MAIRIE DE LAGUIOLE  
12210  
mairie-laguiole@wanadoo.fr  
tél : 05 65 51 26 30  
fax : 05 65 51 26 31

- 2 -

.../...

Tout en reconnaissant le droit d'une collectivité territoriale à défendre son nom, le Tribunal de Grande Instance de Paris considère que " *la Commune de Laguiole ne peut pas penser que la référence à la tradition, à des matériaux de qualité pour des produits de marque Laguiole amène immédiatement le consommateur à penser à elle, au savoir faire de ses administrés et aux matériaux locaux; elle n'a pas le monopole de l'artisanat traditionnel et de l'utilisation de matériaux de qualité, ses administrés, qui ont évidemment un savoir faire reconnu, ne sont pas les seuls à le détenir* ". Sic !

La Commune de Laguiole respecte la liberté d'entreprendre mais ne peut accepter les termes de cette décision dont les conséquences sont disproportionnées par rapport aux intérêts particuliers des défenseurs qu'elle conforte.

La Commune de Laguiole entend faire appel de cette décision.

La Commune de Laguiole, hors de tout clivage politique et d'esprit partisan, vous demande Monsieur le Président, Premier Elu, Premier Magistrat de France, d'accepter de prendre toutes initiatives utiles à la défense de nos communes.

**Le mercredi 19 Septembre, à 11h30, à l'entrée de Laguiole Sud, Route Départementale 921, Mobilisation Générale du Conseil Municipal et ses Elus, de l'ensemble de la classe politique, des chefs d'entreprise dont le chef étoilé Michel Bras ; Thierry Moysset, le gérant de la Forge de Laguiole ; Christophe Durand, co-gérant de la Coutellerie de Laguiole ; Bernard Robert, le directeur de la Coopérative Jeune Montage (fromage AOC Laguiole) ; Alexandre Conquet, de la société Conquet Père et Fils (viande d'Aubrac), ... ; de l'ensemble des commerçants et acteurs économiques ; des leaders d'opinion, des médias et de tout citoyen épris de justice et des valeurs républicaines, à venir démonter la plaque de la commune de LAGUIOLE.**

Dans l'attente d'une réponse favorable à ma demande, je vous prie de croire, Monsieur le Président, l'assurance de mon plus profond respect.

Vincent ALAZARD,  
Conseiller Général et Maire de la Commune de LAGUIOLE.



MAIRIE DE LAGUIOLE  
12210  
mairie-laguiole@wanadoo.fr  
tél : 05 65 51 26 30  
fax : 05 65 51 26 31